



CADRE PROGRAMMATIQUE RDC-CAFI 2021-2031

Signature de la Lettre d'Intention et échange sur l'appel à manifestations d'intérêts

FOCUS SUR LES REFORMES

Etat d'avancement de la mise en œuvre des réformes au 30 juin 2022



SUCCESS STORY

Approche "Ferme modèle" en Equateur : A la rencontre du fermier Emmanuel



EVENEMENT

Journée Mondiale de l'Environnement : Le PIREDD Maniema célèbre aux côtés des élèves



EDITORIAL

Chers lecteurs,

Dans ce huitième numéro de notre bulletin d'information, nous vous mettons au courant des avancées réalisées par les différents programmes du FONAREDD et surtout des événements phares qui ont marqué ce deuxième trimestre 2022.

En effet, ce trimestre a été marqué par la signature, le 30 mai 2022, de la Lettre d'Intention dans le cadre du nouveau partenariat RDC-CAFI 2021-2031. Pour le Gouvernement de la RDC, leurs Excellences Madame le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'environnement et développement durable et Monsieur le Ministre des Finances ont signé le document, et Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne a signé au nom du Conseil d'Administration de CAFI. A cette occasion, Il a été lancé le premier appel à manifestation d'intérêt pour ce second partenariat, invitant ainsi les organisations désireuses de faire partie de ce portefeuille de 500 Millions de dollars, à manifester leur intérêt à travers les soumissions avant le 29 juillet 2022.

Cet appel à manifestation d'intérêt a fait l'objet d'un atelier d'échange et d'information tenu le 16 juin et d'un webinar le jour suivant, avec pour chaque événement les agences du système des Nations Unies, la Banque Mondiale, les ONGs nationales, le secteur privé, les ONGs internationales et les Instituts de recherche internationaux. Le but était de donner aux potentiels soumissionnaires des éclaircissements et informations pertinentes sur le contenu du cadre programmatique ainsi que le contexte de ce nouveau partenariat et ses innovations, et surtout les modalités de soumission.

Ce huitième numéro de notre bulletin d'information fait le point sur les différents projets de réformes appuyés par le FONAREDD sous financement CAFI, dans les secteurs de l'Agriculture, de l'Energie, de l'Aménagement du Territoire et du Foncier, au 30 juin 2022. Toutes ces réformes sont des jalons de la première Lettre d'Intention RDC-CAFI 2016 6 2020, et avaient été initiées pour appuyer et renforcer la gouvernance des secteurs concernés.

Nous ferons également un tour en Equateur, à la rencontre du fermier Emmanuel, un ancien professionnel de sport de combat converti en fermier depuis sa retraite, qui est l'un de 87 fermiers appuyés par WWF pour la mise en pratique de l'approche « ferme modèle », une innovation de WWF et une approche permettant la sédentarisation agricole, dans le cadre de la mise en œuvre du PIREDD Equateur.

Enfin, le PIREDD Maniema a célébré la journée Internationale de l'Environnement le 06 juin 2022 aux côtés des élèves de différentes écoles de la ville de Kindu, chef-lieu de la Province. Il a été organisé à cet effet, un concours Concours d'initiation aux notions de protection de l'environnement. L'un des objectifs de l'éducation est d'inculquer aux enfants la culture du respect du milieu naturel. Les impressions de l'une des lauréats de cette activités vous seront données dans ce bulletin.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

FELICIEN MULENDA

Coordonnateur du Secrétariat Exécutif du FONAREDD





Réunions du Comité Technique

CT 47 :

La quarante-septième réunion du Comité technique du FONAREDD (CT 47) s'est tenue le jeudi 07 avril 2022. Les points suivants ont été examinés :

- 1) Point sur les CT précédents et points d'information : i) Revue de Communiqué, Compte-rendu et Résolutions, ii) Point d'information sur le PIREDD Mai-Ndombe, iii) Point d'information sur le programme Energie et iv) Point d'information sur le PIREDD Maniema
- 2) Revue du rapport de la mission de vérification des réalisations du PIREDD Oriental : i) Présentation par le Consultant, ii) Commentaires de l'agence et ses PLE, iii) Commentaires du CT, iv) Session interne et v) Résolution du CT
- 3) Revue du rapport de la mission de vérification des réalisations du PIREDD Equateur : i) Présentation par le Consultant, ii) Commentaires de l'agence et ses PLE, iii) Commentaires du CT, iv) Session interne et v) Résolution du CT

CT 48 :

La quarante-huitième réunion du Comité Technique du FONAREDD a été tenue du 31 mai au 1er juin 2022. Les points suivants inscrits à l'ordre du jour ont été examinés: (i) Point sur les recommandations des CT précédents de 2022, (ii) Revue de la réponse de management et du Plan de travail (PTBA 2022 et Prévisions 2023) du PIREDD Equateur iii) Revue de la réponse de management du PIREDD Province Orientale ; iv) Revue du plan opérationnel revu 2021-2026 du PIREDD Maniema ; v) Revue de la réponse de Management et de la demande d'extension sans coût du PIREDD Mongala, et (vi) Revue du rapport annuel 2021 du FONAREDD.

Les communiqués et résolutions relatifs aux deux sessions sont à retrouver sur le www.fonaredd-rdc.org/comiteetechnique

Suivi des programmes

Dans le souci d'améliorer la qualité des interventions des différents programmes, le FONAREDD a procédé ce trimestre à la présentation des rapports des missions de vérification indépendante réalisées au mois de mars pour le compte du PIREDD Equateur et du PIREDD Oriental. Les rapports de ces missions contiennent des recommandations formulées par les consultants indépendants et ont été présentés et revus en Comité technique (CT47).

Evènements relatifs au cadre programmatique RDC-CAFI 2021-2031 :

Les secrétariat CAFI et FONAREDD ont organisé 2 évènements historiques pour le compte du partenariat RDC-CAFI 2021-2031.

Il s'agit de la cérémonie de signature de la nouvelle Lettre d'Intention et du lancement du premier appel à manifestation d'intérêt de ce nouveau cadre programmatique, lequel a fait l'objet d'un atelier d'échange en présentiel et en ligne. Les détails relatifs à ces évènements sont donnés dans ce même numéro.



Deux évènements d'envergure ont marqué le quick off du cadre programmatique RDC-CAFI 2021-2031, 6 mois après l'entérinement de cet accord à Glasgow lors de la COP 26 par Son Excellence Monsieur le Président de la RDC Félix Tshisekedi et le Premier Ministre du Royaume-Uni Boris Johnson au nom du Conseil d'Administration de CAFI.

Signature de la Lettre d'intention

Le 30 mai à Kinshasa, la Vice-Premier ministre et Ministre de l'Environnement et du développement durable, Eve Bazaiba, et le Ministre des Finances, Nicolas Kazadi, ont inauguré avec le corps diplomatique de CAFI le nouveau partenariat sur 10 ans entre la RDC et CAFI.



Lors de cette cérémonie, le gouvernement a signé l'accord du partenariat (la Lettre d'intention), qui avait été entériné au plus haut niveau en novembre dernier. A cette occasion a été lancé avec CAFI un appel à manifestations d'intérêt qui permettra de construire un nouveau portefeuille de programmes, sur base des 500 millions de dollars engagé du Fonds CAFI pour la période 2021-2026.

Le nouveau partenariat se base sur la Stratégie Nationale REDD+ de la RDC et de son plan d'investissement. Ceux-ci promeuvent une gestion et une utilisation durables des terres en vue d'adresser de façon intégrée les divers moteurs de la déforestation et de dégradation des forêts pour stabiliser le couvert forestier, tout en assurant la croissance économique, l'augmentation des revenus des populations et l'amélioration de leurs conditions de vie, en particulier celle des plus pauvres et vulnérables.

« Le changement climatique est aujourd'hui l'un des risques macroéconomiques les plus importants. », a souligné Son Excellence Nicolas Kazadi, Ministre des Finances, lors de la cérémonie, avant d'ajouter : **« CAFI est un mécanisme de financement innovant pour toute la région, et pour la RDC en particulier. La mobilisation des financements climatiques nationaux fait partie des priorités du gouvernement pour accélérer la voie vers une transition verte pour l'Afrique et pour le monde. »**

Le Coordonnateur Résident des Nations-Unies en RDC, Bruno Lemarquis a quant à lui souligné que **« Le partenariat CAFI est un excellent exemple de coopération et d'efforts conjoints entre le gouvernement de la RDC, les partenaires financiers, les Nations Unies et le peuple de la RDC. »**

Dans son discours de clôture, Son Excellence Eve BAZAIBA a salué tous les partenaires impliqués dans la construction du nouveau partenariat : **« J'accueille avec une grande satisfaction ce partenariat avec CAFI et la signature de la Lettre d'Intention. Je remercie tous les donateurs de CAFI pour leur soutien et j'encourage également d'autres à rejoindre l'Initiative. Je remercie aussi profondément mon collègue le ministre des Finances pour sa collaboration. Nous travaillerons main dans la main pour favoriser le lien entre le potentiel de la nature, le développement durable, l'économie et le bien-être du peuple congolais. Je souhaite beaucoup de succès à ce nouveau partenariat ».**

Des résultats majeurs du premier partenariat...

Le premier partenariat entre CAFI et la RDC a démontré des résultats tangibles tels que l'accompagnement réussi de réformes historiques sur l'aménagement du territoire, le foncier, l'agriculture, et l'énergie, et des activités de terrain qui bénéficient de manière concrète aux communautés locales et peuples autochtones. On a par exemple récemment estimé que près de 30,000 ménages sont déjà appuyés sur des activités pilotes d'une agriculture de subsistance et de rente qui épargne les forêts, que l'appui à la foresterie communautaire couvre déjà 380,000 hectares, et que 3.8 millions d'hectares de terres rurales sont sous plans d'aménagement du territoire développé par quelques 1200 comités locaux de développement inclusifs. Le nouveau partenariat se base sur, et amplifiera, ces premières réussites.

Un appel aux potentiels partenaires...

L'appel à Manifestation d'intérêt, lancé officiellement à l'occasion de la cérémonie de signature, est un pas important vers la réalisation des objectifs du partenariat 2021-2031, et s'adresse aux potentiels partenaires de mise en œuvre pour le développement des nouveaux programmes. Afin de cerner les thématiques et zones d'interventions prioritaires pour guider les nouveaux financements, un cadre programmatique a été développé conjointement par le gouvernement de la RDC et CAFI.



Que retenir de cette Lettre d'intention ?

La lettre d'intention de ce second partenariat définit à l'instar du cadre programmatique, des priorités et des objectifs à atteindre à l'horizon 2031. Il s'agit d'un accord de 500 Millions de dollars américains, signé à Glasgow lors de la COP 26 au mois de novembre 2021 et matérialisé le 30 mai 2022 à Kinshasa par la Vice-Premier ministre et Ministre de l'Environnement et du développement durable, Eve Bazaiba, et le Ministre des Finances, Nicolas Kazadi, avec le corps diplomatique de CAFI, représenté par Son Excellence Dr. Oliver Schanzenberg, Ambassadeur de l'Allemagne en RDC.



Des objectifs forts pour les forêts

Plafonner les pertes à la moyenne 2014-2018 (0,67 millions d'hectares par an), évaluation et diffusion tous les 2 ans



Compenser les pertes résiduelles de couvert forestier par la régénération naturelle, le boisement/reboisement et l'agroforesterie

Des engagements d'envergure

La nouvelle Lettre d'Intention qui couvre une période plus longue que la première (2021-2030), représente des ambitions politiques audacieuses et un haut niveau d'engagement de la RDC pour une économie à faible déforestation et une gouvernance transparente de l'utilisation des terres. Il s'agit entre autres de:

- Faire une identification spatiale des forêts de grande valeur et des tourbières, définir leur statut légal et les inclure dans le processus d'aménagement du territoire ;
- Interdire les concessions agricoles industrielles dans les forêts de grande valeur et les tourbières, et diriger l'agriculture en priorité vers les savanes ;
- Mener une revue légale des concessions agricoles, forestières, minières et des hydrocarbures, annuler les concessions jugées illégales et publier tous les contrats ;
- Placer au moins 5 millions d'hectares de forêts communautaires sous gestion durable ;
- Placer au moins 30% de forêts sous divers statuts de protection d'ici 2030 ;
- Restaurer 8 millions d'hectares des terres de forêts ;
- Réduire la part de bois-énergie non-durable pour la cuisson de 50% dans les principaux centres urbains.

En quelques chiffres

Un accord sur

10 ans déclinés en 5 ans renouvelables

Un engagement de

\$500M pour les 5 premières années

8 piliers thématiques: Agriculture, Forêts (Foresterie, Conservation, CCNUCC), Energie, Aménagement du Territoire, Foncier, Mines & hydrocarbures, Démographie, Gouvernance

Rapport annuel et dialogue CAFI-RDC, revue indépendante après 5 ans

Organisations de mise en œuvre: Agences et programmes de l'ONU, Banque mondiale, Agences de coopération internationale, ONG internationales (accréditées) & Entités nationales au travers d'agents de gestion



Quelques semaines après, les secrétariats du FONAREDD et de CAFI ont procédé à la présentation de l'appel à manifestation d'intérêt auprès des participants provenant de divers horizons, notamment les ministères sectoriels, les partenaires nationaux et internationaux, la société civile ainsi que les partenaires financiers pour demander le pilotage et l'exécution du fonds CAFI. Cet appel à manifestation d'intention a été lancé le jeudi 17 juin à Kinshasa.



Les différentes organisations présentes ont été briefées sur le contenu de ce cadre programmatique ainsi que les modalités de soumission.

« La soumission en consortium est privilégiée afin de diminuer les coûts de transaction de fonds. Nous voulons réduire le coût de transaction. Nous souhaitons surtout que les ONGs nationales viennent en consortium. Plus on est nombreux, moins le coût de transaction est réduit et on a plus de chance de présenter un projet beaucoup plus cohérent et consistant pour que le projet passe », a rapporté Victor Kabengele, coordonnateur adjoint du FONAREDD.



Les représentants du Gouvernement présents à cet atelier ont appelé les différents soumissionnaires à faire des questions liées à la protection de l'environnement utiles pour le développement global du pays.

« Il est crucial pour nous que toutes les organisations nationales y compris celles qui représentent les paysans ensemble avec les autorités locales soient bien au courant et puissent être impliquées dans ce processus. Il faudra que toutes les communautés les soient aussi », a renseigné Ginette Mutota Nzau, directeur de cabinet adjoint du ministre des finances.

Parmi les organisations éligibles à cet appel, figurent les agences du système des Nations Unies, la Banque Mondiale, les ONGs nationales, le secteur privé, les ONGs internationales et Instituts de recherche internationaux du secteur de l'agriculture, de l'aménagement du territoire, du foncier, de l'énergie, de l'environnement et de la santé.



« En ce moment les organisations internationales relayent l'information et ils ne vont pas louper une seule opportunité. Notre souhait est que les ONGs nationales se mettent au travail afin de pouvoir soumissionner et être admis comme agent d'exécution. Nous leur invitons à bien lire l'appel d'offre tel qu'il a été libellé et postulé », a déclaré Dr Longunza Malassi Joseph, conseiller en charge du changement climatique au MEDD.



Les organisations n'ayant pas participé à l'atelier du 16 ont été conviées au Webinaire tenu le jour suivant, soit le 17 juin. Cette session en ligne qui a connu près de 200 participants a eu à son ordre du jour les mêmes points que ceux de la session en présentiel de la veille.

La date limite de réception et d'expressions d'intérêt a été fixée au 29 juillet 2022 mais finalement prolongée jusqu'au 31 Août 2022. Le 1er novembre marquera la première étude de faisabilité et la première approbation et le premier décaissement aura lieu au début du mois de novembre.

Que retenir de ce cadre programmatique ?

Le cadre programmatique RDC-CAFI 2021-2031 apporte de nouvelles dispositions pour accéder, améliorer et amorcer un changement en profondeur des modèles de mise en œuvre. Ses principales innovations sont basées sur les résultats et leçons apprises du premier partenariat (2016-2020).

Les Priorités programmatiques

3 types de programmes sont concernés, à savoir : Les programmes territoriaux (appelés autrement PIREDD), les programmes sectoriels et les programmes transversaux.

Programmes territoriaux (autrement apemés PIREDD)

Ils sont conçus pour une mise en œuvre intégrée au sein d'une zone géographique spécifique, des diverses mesures nécessaires à adresser les moteurs directs et sous-jacents de la déforestation et la dégradation des forêts. Ils catalysent les synergies entre les approches sectorielles et de gouvernance territoriale, en vue de faire émerger une vision partagée de la gestion durable de l'utilisation des ressources.

Programmes sectoriels

Ces types de programmes ciblent les causes directes et indirectes de la déforestation, potentiellement sur l'ensemble du territoire quoiqu'en priorisant les grandes zones d'enjeu forestiers visées par les approches territoriales. Ils se déclinent en 2 grands types d'interventions : (1) les appuis institutionnels et aux réformes et (2) les investissements sur le terrain.

Programmes transversaux

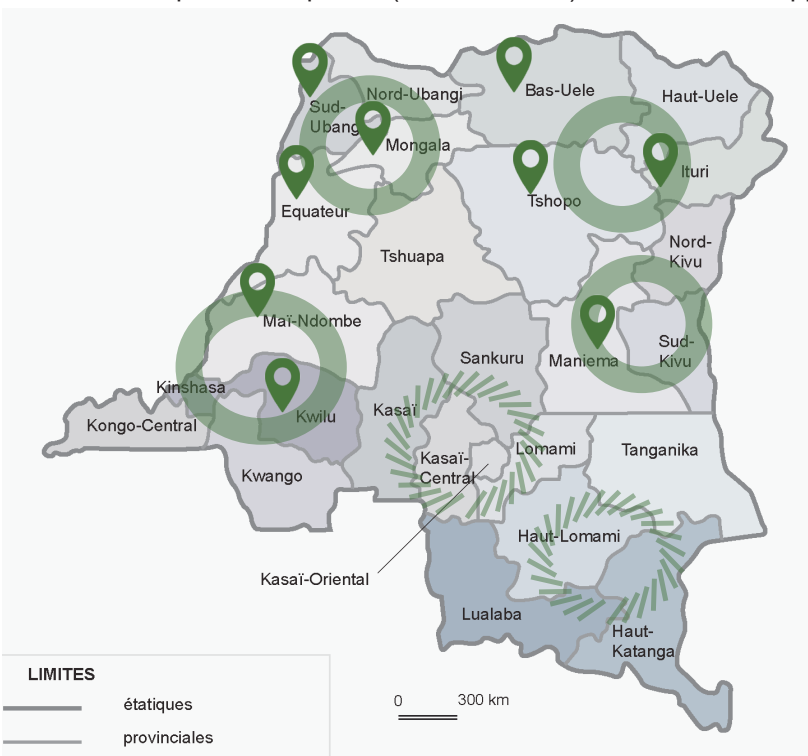
Ils fourniront des services spécialisés aux divers programmes appuyés par CAFI (sectoriels et territoriaux), mutualisés à plusieurs secteurs d'activités (agriculture, énergie et foresterie en particulier), dans les domaines très spécifiques de (1) l'appui au secteur privé, (2) des paiements pour services environnementaux (PSE) et (3) de l'accès des entités nationales aux financements CAFI.

Les zones géographiques (priorisation spatiale)

Le principe de continuité incite à prioriser la poursuite des appuis dans les zones géographiques couvertes par le premier partenariat. En termes de consolidation de l'existant et d'expansion potentielle de la couverture géographique, les éléments suivants sont pris en compte: potentiel REDD+ (point chauds de déforestation et dégradation, opportunités d'accroissement du stock de carbone forestier ou de détourner les pressions des forêts); opportunités de contribution au développement économique vert et à la réduction de la pauvreté; importance en termes de biodiversité et d'intégrité des écosystèmes; opportunités d'alignement des financements publics et privés (effet de levier); cohérence

d'ensemble et les synergies au sein du portefeuille. En termes de zones géographiques à couvrir, il sera question de :

1. Consolider et étendre en suivant une logique de «*bassin d'approvisionnement*» en bois-énergie et produits agricoles des grands centres urbains: Bassin d'approvisionnement de Kinshasa; Bassin d'approvisionnement de Gemena/Nord-Equateur; Bassin d'approvisionnement de Kisangani; Bassin d'approvisionnement des Kivu;
2. Etendre au bassin d'approvisionnement du bassin minier Kasaiën;
3. Considérer une extension à plus long-terme sur le bassin d'approvisionnement de Lubumbashi.



Légende:

- Bassins d'approvisionnement actuels
- Bassins d'approvisionnement en perspective
- zones géographiques couvertes



Focus sur les réformes

Parmi les résultats tangibles du premier partenariat CAFI-RDC, l'on peut noter l'accompagnement réussi de réformes historiques dans les secteurs de l'aménagement du territoire, le foncier, l'agriculture et l'énergie. Focus sur les réformes fait un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des 4 réformes ci-haut au 30 juin 2022.

30 Juin 2022



AGRICULTURE

Le programme GDA (Gestion durable de l'agriculture, mis en œuvre par la FAO, qui porte sur les réformes en agriculture, a produit le document de politique agricole durable. Un des jalons majeurs de la lettre d'intention RDC-CAFI 2016-2020 ; ce document final est validé à ce jour par toutes les parties prenantes nationales et internationales. Il est sur la table du gouvernement pour validation en Conseil des Ministres. Il reste à ce jour la mise en place du CCNA (Conseil Consultatif national Agricole) ainsi que la validation des textes permettant la mise en œuvre de la Politique Agricole Nationale Durable.



ENERGIE

Dans le cadre du processus d'élaboration de la Politique Nationale de l'Énergie, le Programme de Consommation Durable et Substitution Partielle au Bois-Énergie, mis en œuvre par le PNUD et UNCDF, a produit un rapport de diagnostic de l'ensemble du secteur de l'énergie de toutes les sources et formes confondues a été élaboré et adopté en novembre 2021. De plus, un draft de la vision, des objectifs et des axes stratégiques de la politique nationale de l'énergie est disponible et soumis au comité de pilotage politique du processus. Ce processus est conduit dans une approche participative impliquant largement la société civile (GTCRR, CORAP) en plus des ministères clés (Environnement, hydrocarbures, Plan, etc.) ainsi que le secteur privé (FEC).



FONCIER

Le Draft de la Politique Foncière Nationale a été validé à l'unanimité en Conseil des Ministres en avril 2022 après de larges consultations provinciales dans les 26 provinces. Le draft de l'avant-projet de loi modifiant et complétant la loi du 20 juillet 1973 est déjà validé par les parties prenantes nationales et internationales au cours d'un atelier du 25 au 27 mai 2022 et a été déposée à la table du gouvernement pour validation. De même, des outils importants de sécurisation foncière des communautés validés dans le document de politique foncière national, sont produits et en cours d'expérimentation afin de les mettre à la disposition des services des affaires foncières pour leur mise à niveau. Il y a un dernier chantier en cours, l'élaboration du Plan Foncier national.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le programme d'Appui à la Réforme de l'Aménagement du Territoire (PARAT) a produit et fait valider par les parties prenantes nationales la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire après de longues sessions de consultation provinciales, validé aussi en Conseil des ministres en attente de publication dans le journal officiel. De même pour l'avant-projet de Loi sur l'Aménagement du territoire envoyé à l'Assemblée nationale, mais renvoyée à la Cour Constitutionnelle pour régularisation de l'article 9. Et pour concrétiser la mise en œuvre de la politique, le Ministre de tutelle a créé plusieurs établissements publics dont l'ANAT (Agence Nationale d'Aménagement du Territoire). Ce programme est mis en œuvre par le PNUD en appui au ministère de l'Aménagement du Territoire.



Approche “Ferme modèle” en Equateur : A la rencontre du fermier Emmanuel

La « ferme modèle » est une approche conçue et mise en place par WWF permettant la sédentarisation agricole via un mix de plusieurs cultures sur une vaste étendue. Les différentes cultures y pratiquées, associées même à l'élevage et à la pisciculture, sont exploitées par les fermiers propriétaires de ces espaces aussi bien pour des besoins d'autosubsistance que pour la commercialisation.

Emmanuel, communément appelé « Satan » est un ancien pratiquant de sport de combat, converti en fermier depuis qu'il avait pris sa retraite. Il est l'un des 87 fermiers pilotes appuyés dans 5 secteurs de la Province de l'Equateur par WWF. Nous sommes ici dans le secteur du lac Ntomba en territoire de Bikoro, à une centaine de kilomètres de Mbandaka, chef-lieu de la Province.



« Devenir fermier est une vision que j'avais depuis l'âge de 22 ans. Je me disais que quel que soit ce que je serai devenu, même Président de la République, à 45 ans, je laisserai tout et finirai par devenir fermier. Le moment venu, et à la suite de difficultés que j'avais connues, je me suis rappelé l'objectif que je m'étais fixé à mon jeune âge et du coup j'ai décidé de retourner en province pour réaliser mon rêve. Je me suis alors installé à Bikoro, comme c'est proche de Kinshasa pour commencer mes activités. C'est ainsi que j'ai entendu parler de WWF et de ses appuis. J'ai alors décidé de les approcher. »

Les fermiers ciblés par cette approche sont des propriétaires des vastes espaces susceptibles d'être exploités pour leur intérêt et pour l'intérêt de leur communauté.



« C'est ainsi que le PIREDD m'a donné cette carte avec comme titre « ferme modèle ». Si ta ferme devient comme ce qui est décrit sur cette carte, c'est que toi tu as déjà vaincu la faim. Et tu ne manqueras plus d'argent. Par ce que le salut de l'homme se trouve sur cette carte. Tu pourras être assis là où tu es et manger tout ce que tu veux par ce que tout est là. Cette carte prévoit beaucoup de choses, moi je suis encore au début. Mais mon objectif est que je parvienne à avoir toutes les variétés. J'ai reçu du PIREDD Equateur d'abord un appui-conseil. Ensuite le PIREDD m'a remis des semences de safoutier (50 ares), avocatier (50 ares), et de palmier à huile (1 hectare). J'ai même un étang piscicole et du bétail. »

Pour ce qui est de la vulgarisation de cette approche, le WWF compte sur l'appropriation du modèle par les fermiers actuellement appuyés et ensuite diffuser l'approche sur base des résultats et expériences de ces derniers. Monsieur Laurent Nsenga, chef de bureau de WWF en Equateur et pionnier même de cette approche, nous partage sa vision :

« A partir du moment où l'appropriation est parfaite, pour ne pas dire totale, notre vision est de continuer à vulgariser l'approche. Par ce qu'en vulgarisation agricole on dit « voir pour croire ». A partir du moment où il y aura des résultats et des retombés sur le plan socio-économique, sur le plan de l'amélioration des conditions de vie des populations et des ménages, et même aussi sur le plan de la sédentarisation agricole, nous ne pouvons qu'envisager l'extension de ce modèle car aujourd'hui on voit bien les fermiers en train de dupliquer cela. Chaque fermier a au moins une dizaine, une vingtaine et même une quarantaine des gens qui sont preneurs. Et c'est sur cette base là que nous sommes en train de planifier l'extension de ces activités de « ferme pilote ». L'idée est de lier cela à la Gouvernance, c'est-à-dire qu'on ait dans chaque village 3 ou 4 fermiers. Ainsi, cette approche pourra s'étendre. »

Une vision partagée par Emmanuel, qui se dit fier de ce qu'il est devenu et en appelle à l'union de tous les Congolais pour la vulgarisation de cette approche :

« Un pays comme le Congo, pour qu'il se développe, il faut l'agriculture. Sans agriculture, il n'y a pas de salut pour l'homme. Par ce que rien qu'avec ce qui est décrit sur cette carte, les gens peuvent vivre de ça. Je suis très content du travail que je fais et en tant que fermier, je suis fier de mon métier. J'appelle donc tous les congolais à s'unir afin de porter haut notre étendard. »

Retrouvez l'intégralité ainsi que la vidéo de la story sur WWW.fonaredd-rdc.org



Journée Mondiale de l'Environnement : Le PIREDD Maniema célèbre aux côtés des élèves



L'organisation des concours interscolaires sur des thèmes importants, tels que la protection des ressources naturelles est reconnue comme un outil efficace pour la sensibilisation des jeunes. C'est pour cette raison que la Coordination Provinciale de l'Environnement et Développement Durable (CPEDD) dans la Province du Maniema, a initié un concours interscolaire à l'occasion du 50ème anniversaire de la journée mondiale de l'Environnement, le 05 juin 2022, sous le thème « lutte contre l'utilisation des sachets et emballages plastiques ».

Ce concours a été réalisé par la CPEDD et le ministère provincial en charge de l'environnement, en collaboration avec l'ONG Observatoire Congolais pour la Gouvernance Locale, la Société Civile environnementale, l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) et la Division Provinciale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique avec l'appui du Programme intégré REDD +(PIREDD) Maniema, mis en œuvre par la Coopération Allemande GIZ en RDC à travers son programme de maintien de la biodiversité et gestion durable des forêts, BGF.

Concours d'initiation aux notions de protection de l'environnement : 12 élèves de 6 écoles se qualifient...

Ce jeu concours s'est déroulé en deux phases ; Le pré concours, le 03 juin pour la sélection des candidats avec 62 écoles secondaires réparties en trois sous divisions communales à savoir Kasuku, Alunguli et Mikelenge. Le nombre est passé de 62 à 30 écoles à l'éliminatoire. Le 06 juin, 28 écoles sur les 30 ont été représentées par 56 élèves dont 28 filles à la tribune centrale de Kindu pour la deuxième phase qui a été retransmise en direct par sept radios de la ville. Pendant cette compétition, le nombre est passé de 28 à 6 écoles. Ces 6 écoles sont notamment, l'institut de Brazza, ENANO, Institut Hodari, ITPK (Institut Technique Professionnel de Kindu) et les complexes scolaires Mapon et La Fontaine.

Dans un dernier tour du jeu concours, le complexe scolaire Mapon et l'Institut Hodari ont été proclamés écoles championnes du concours génie en herbe et d'éloquence au Maniema.

D'une manière générale, les questions consistaient à connaître la culture générale en lien avec la journée mondiale de l'environnement, les méfaits des sachets et emballages plastiques sur l'Environnement, la situation des aires protégées et forêts en RDC et plus particulièrement au Maniema, etc.



« Quand un enfant s’amuse, il apprend plus facilement »

Ce magnifique portrait de LUKALA NANDA Etoile (image à droite), élève en 7ème année éducation de base à l’Institut de l’ENANO et l’une des 12 élèves qualifiés à l’avant-dernier tour, revient non seulement sur ses impressions autour de l’organisation de ce concours, mais aussi et surtout sur son expérience personnelle et son souci de voir ce message atteindre tous les enfants du pays :

« Pour moi ce concours était une très bonne initiative, c’était d’abord une occasion d’apprendre plus sur l’Environnement. On a appris beaucoup de choses, si... bien que quand on te pose la question tu pourrais échouer mais après cet échec on donne la correction, et cette correction apporte un savoir de plus. Moi j’ai appris que les déchets plastiques sont nuisibles à la planète, c’est vrai que ça nous aider à emballer, mais le problème est que nous ne gérons pas bien nos déchets. J’ai trouvé que c’était une sensibilisation pour nous d’utiliser les emballages renouvelables comme le bocal, les paniers, feuilles de raphia, etc. Je propose qu’on organise prochainement trop de campagne de sensibilisation sur l’Environnement et plus de concours même au niveau de l’école primaire parce quand un enfant s’amuse, il apprend plus facilement. On pourra inviter toutes les écoles du Maniema si ça pourra être possible, qu’on fasse même un concours national. »

En effet, l’un des objectifs de l’éducation est d’inculquer aux enfants la culture de la Protection de l’Environnement. Bien plus, les normes et standards relatifs à la participation significative de l’enfant reconnaissent le pouvoir qu’ont les enfants dans la communication pour le changement de comportement auprès de leurs pairs.

« On pourra inviter toutes les écoles du Maniema si ça pourra être possible, qu’on fasse même un concours national. J’ai répercuté le message dans ma salle de classe, parce qu’on avait une poubelle mais on jetait les déchets n’importe où. Je disais à mes collègues : tu jettes le sac, tu ne sais pas plus tard il ira où si jamais il pleuvait, parce qu’un sac ne se dégrade pas, ça peut prendre des années et avec la pluie ça peut aller causer d’énormes dégâts. J’ai fait cette sensibilisation et j’ai remarqué que ça donne des fruits, mes collègues commencent à jeter plus les déchets dans le panier. Et moi je voudrai donner un conseil aux gens, on pourrait avoir des poubelles de différentes couleurs pour spécifier quoi jeter dans ces poubelles ; par exemple une poubelle pour les déchets organiques, plastiques...comme ça on pourra les recycler plus facilement au lieu de les jeter en désordre comme c’est le cas aujourd’hui.»

Un appel à l’action à l’endroit de l’Etat Congolais...

« J’ai vu une mère jeter les couches de son enfant dans le fleuve, c’est la même eau qui est filtrée à la REGIDESO pour que les gens l’utilisent ! Ça serait bien que les gens s’organisent pour recycler les déchets, parce qu’on nous dit que même avec des matières fécales d’une vache, on peut avoir l’électricité. Que l’Etat congolais nous apprenne à recycler nos déchets, on peut faire tellement de choses importantes que les gens ignorent.



Bruler aussi les déchets ce n’est pas bon, ça pollue l’atmosphère et c’est nous détruire nous-même. Il faudrait nous trouver un moyen plus propre et sain pour la planète de gérer les déchets, parce prendre soin de l’Environnement c’est prendre soin de soi-même. », a-t-elle insisté.



Après cette compétition, les lauréats ont témoigné de l’importance de ce concours et ont émis le vœu de voir ces genres d’activités se poursuivre. A noter que cette activité a été agrémentée par des musiciens et une troupe théâtrale environnementaux. Ce jeu concours s’est clôturé par la remise des divers cadeaux aux lauréats et à leurs écoles. Les cadeaux étaient constitués des fournitures scolaires, primes d’encouragement, poubelles et tant d’autres cadeaux qui cadrent avec la protection de l’Environnement.

© BGF/ PIREDD Maniema, juin 2022

Abonnez-vous!

Recevez chaque trimestre notre bulletin d'informations en vous inscrivant sur www.fonaredd-rdc.org

Ont participé à la rédaction des articles:

1. Victor KABENGELE
Coordonnateur Adjoint du FONAREDD
2. Fabrice NIKUNA
Associé au Suivi-Evaluation, FONAREDD
3. Rachel FURAHA BASHIGE
Conseillère Technique Communication,
Programme BGF, PIREDD Maniema, GIZ
4. Didier MBOMA
Expert en Programmation, FONAREDD
5. Nelphie MIYE
Journaliste-reporter, Environews RDC

Rédaction, Infographie et mise en page:

Gloire MUNESHA
Associé à la Communication, FONAREDD

Où nous trouver?

Adresse:

48, Avenue Roi-Baudouin,
Kinshasa-Gombe, République
Démocratique du Congo

Contacts:

+243812968266
www.fonaredd-rdc.org
fonaredd.se@fonaredd-rdc.org

Social:

 @fonaredd
 Fonaredd RDC
 Fonaredd RDC